

**Report to  
Rapport au:**

**Community and Protective Services Committee  
Comité des services communautaires et de protection  
30 April 2018 / 30 avril 2018**

**Submitted on April 30, 2018  
Soumis le 30 avril 2018**

**Submitted by  
Soumis par:**

**Janice Burelle, General Manager / Directrice générale, Community and Social  
Services / Services sociaux et communautaires**

**Contact Person**

**Personne ressource:**

**Dean Lett, Director (A), Long-Term Care/ Directeur (A) Soins de longue durée  
613-580-2424, ext 44123; dean.lett@ottawa.ca**

**Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE      File Number: ACS2018-CSS-GEN-0009**

**SUBJECT: LONG-TERM CARE SERVICES THIRD PARTY REVIEW**

**OBJET: EXAMEN INDÉPENDANT DES SERVICES DE SOINS DE LONGUE  
DURÉE**

## **REPORT RECOMMENDATIONS**

That the Community and Protective Services Committee recommend that City Council:

1. Receive the findings of the Third Party Review of Long-term Care, attached as Document 1, and refer the recommendation with respect to a new governance model for Long-term Care to the 2018-2022 Governance Review Process, as described in this report; and

2. Receive the Long-term Care Consolidated Work Plan, attached as Document 2 and direct staff to report back to the Community and Protective Services Committee on the results of the actions taken no later than Q2 2019.

### RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

#### **Que le Comité des services communautaires et de protection recommande ce qui suit au Conseil municipal :**

1. Prendre acte des conclusions de l'examen indépendant des services de soins de longue durée, ci-joint à titre de document 1, et procéder à l'étude de la recommandation concernant un nouveau modèle de gouvernance pour les Soins de longue durée dans le cadre de l'Examen de la gouvernance 2018 2022, comme le décrit le présent rapport;
2. Prendre acte du plan de travail unifié sur les soins de longue durée, ci-joint à titre de document 2, et demander au personnel de rendre compte au Comité des services communautaires et de protection des résultats des mesures prises au plus tard au deuxième trimestre de 2019.

### **CONTEXTE**

Les Services de soins de longue durée de la Ville d'Ottawa exploitent quatre maisons de soins de longue durée, où 1 023 employés et 609 bénévoles prodiguent soins et services à 717 résidents. Les maisons et les programmes, à l'instar de tous les lits en établissements de soins de longue durée de l'Ontario, sont réglementés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD). Le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain gère la liste d'attente ainsi que les aiguillages. Depuis la fusion, les besoins et les profils des résidents des maisons de soins de longue durée de la Ville sont passés d'une majorité de résidents nécessitant un logement avec assistance, mais s'occupant de leurs propres soins, à une majorité de résidents atteints de démence et ayant des besoins médicaux complexes. Ce problème est à l'échelle du secteur.

Au cours des neuf derniers mois, il est apparu clairement que le programme de soins de longue durée de la Ville nécessitait des modifications proactives et transformatrices visant à refléter pleinement l'évolution du profil des résidents du réseau des soins de

santé de la Ville. Certaines modifications ont déjà été apportées à la suite de l'examen exhaustif de ses activités, politiques et procédures qui a eu lieu depuis l'été de 2017, conformément à la note de service d'août 2017 à l'intention du Conseil envoyée par le maire et la présidente Deans, demandant au personnel d'élaborer un plan pour répondre aux graves incidents qui ont eu lieu et qui ont été signalés au ministère.

Plus précisément, à la suite de la délivrance d'une ordonnance de conformité à la Ville par le directeur de la Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée du MSSLD en juillet 2017, quatre examens indépendants des services de soins de longue durée ont eu lieu dans le même laps de temps, en plus de la rétroaction des résidents, des familles, des bénévoles et du personnel. Le premier, comme indiqué dans la présentation du personnel au Comité des services communautaires et de protection, a été la présentation des cinq plans de conformité provisoires de la Ville au MSSLD en septembre 2017 et les travaux subséquents avec le personnel du ministère afin de finaliser les plans de conformité et de commencer à mettre en œuvre les améliorations qui y sont mentionnées.

À la suite de la présentation du personnel sur les cinq plans de conformité provisoires au Comité des services communautaires et de protection, un autre cas de violences verbales/affectives d'un membre du personnel à l'endroit d'un résident a été signalé à la maison Peter-D.-Clark. Après cet incident, la Ville a engagé un expert indépendant pour faire un examen des maisons de soins de longue durée de la Ville d'Ottawa. Cette initiative avait pour but de fournir des informations critiques sur les mesures supplémentaires pouvant être prises afin de prévenir les incidents et de renforcer la sécurité de nos résidents, en complément des mesures incluses dans les cinq plans de conformité.

Le 31 octobre 2017, le personnel a informé le Conseil que la Ville avait retenu les services de M. Greg Fougère pour entreprendre l'examen par un tiers indépendant. Depuis plus de 30 ans, M. Fougère participe à des initiatives concernant les aînés aux paliers local et provincial, œuvrant dans des domaines comme les politiques, la planification, le financement et la conformité législative en matière de soins de longue durée.

L'examen indépendant comportait un examen exhaustif des données, des documents et des dossiers associés à l'exploitation des maisons, et des incidents, ainsi que des

entrevues avec les intervenants clés, une analyse des facteurs contribuant aux récents incidents et l'établissement de mesures concrètes, sous forme de recommandations visant à prévenir les violences (physiques, verbales, affectives et sexuelles) et la non-dénonciation des cas de violences à l'avenir.

M. Fougère a commencé ses travaux sur le terrain en novembre 2017 et il a passé 24 jours en tout dans les quatre maisons pendant les mois de novembre et de décembre 2017. Lors de ces visites, il s'est entretenu avec des résidents, des membres de leur famille, des employés et des bénévoles. Il a également mené des entrevues avec d'autres intervenants et il a effectué un examen des ordonnances de conformité, des dossiers, de la direction, de l'organisation et du système en général.

La deuxième étape de l'examen indépendant a eu lieu en janvier et février 2018. Elle consistait à résumer et à valider les résultats de la première étape, à pousser les recherches, les analyses comparatives et les autres analyses, à mener des entrevues supplémentaires à l'intérieur comme à l'extérieur de la Ville, à passer en revue les commentaires reçus lors des séances avec les intervenants et à formuler des recommandations à partir du portrait complet de la situation.

En même temps que M. Fougère faisait son examen indépendant, le vérificateur général avait entrepris deux vérifications, un « Examen de la gestion de la médication en foyers de soins de longue durée » et une « Enquête sur un rapport d'incident dans une maison de soins de longue durée de la Ville d'Ottawa ».

Un solide exercice d'engagement des intervenants a également été entrepris, facilité par le personnel de la Ville qui ne travaille pas dans les Services de soins de longue durée. Depuis la fin de septembre 2017 et jusqu'en novembre 2017, des séances avec les membres de la famille, les amis et les bénévoles, des séances avec les résidents dans chacune des maisons et des séances animées avec le personnel des soins de longue durée ont été organisées, ainsi que la possibilité de répondre à un sondage. En tout, 956 personnes ont participé. La rétroaction a été analysée de novembre 2017 à janvier 2018. Un plan de travail a été élaboré, qui a été communiqué aux intervenants et aux membres du Conseil.

Dans leur note à l'intention du Conseil datée du 20 août 2017, le maire et la présidente Deans souhaitaient inviter « ...les membres du Conseil municipal à participer à une

séance d'information sur l'étendue de la planification, les conclusions de ces réunions et les prochaines étapes à franchir en vue d'une mise en œuvre ».

Le présent rapport fournit cet aperçu et l'approche proactive, qui est fondée sur les quatre examens externes et la rétroaction des intervenants. Ensemble, le travail effectué sur les plans de conformité, l'examen indépendant, les vérifications, les séances d'engagement et le sondage ont fourni une analyse approfondie des lacunes du programme, des politiques, des procédures, du personnel et du financement en ce qui a trait aux soins de longue durée de la Ville. Ces renseignements ont permis au personnel d'élaborer un plan de travail global visant à combler ces lacunes et à aider à réduire les situations qui compromettent les soins de haute qualité dont les résidents ont besoin et qu'ils méritent et auxquels les familles s'attendent.

## **DISCUSSION**

### Aperçu

Les quatre examens externes et l'engagement des intervenants portant sur les services de soins de longue durée de la Ville, comme indiqué précédemment, ont été entrepris au cours de la même période. Bien que cet effort intense ait été difficile pour les résidents, leurs familles et leurs amis, ainsi que les employés et les bénévoles, les résultats de chaque examen étaient uniformes et se complétaient ou se confirmaient mutuellement. Dans le cadre de chaque examen, de la rétroaction était fournie en cours de route. Cette boucle de rétroaction constante a permis au personnel d'examiner et d'améliorer ses plans de travail en tenant compte des résultats et des recommandations des évaluateurs et de combler les lacunes identifiées.

Tous les examens et toutes les réponses du personnel ont pour but ultime de procurer un environnement sécuritaire et stimulant à tous les 717 résidents. En ce moment, dans les quatre maisons de soins de longue durée de la Ville, environ 76 % des résidents sont atteints de démence ou de troubles cognitifs similaires, 95 % ont trois troubles médicaux complexes ou plus nécessitant chacun des soins spécialisés intégrés, 7,5 % doivent rester au lit toute la journée, 61 % ont besoin d'un fauteuil roulant pour se déplacer dans la maison, et 39 % des résidents ont besoin d'aide pour s'alimenter.

Dans l'ensemble, la rétroaction était positive, et les résidents s'estimaient en sécurité et soignés par un personnel attentionné, mais les gens interrogés ont également convenu que des investissements et des améliorations s'imposaient dans bien des aspects du programme afin de reconnaître la complexité croissante des besoins des résidents et de mieux y répondre.

Les recommandations fournies dans les examens sont précises, et le personnel a intégré ces recommandations dans un plan de travail global visant à combler les lacunes et a mis en œuvre aussi rapidement que possible celles qui étaient applicables immédiatement.

Bien que les faits saillants précis de l'examen indépendant de M. Fougère soient énumérés dans le document 1 et soulignés ci-dessous, ses recommandations ont été incorporées dans les 84 mesures précises déterminées dans le plan de travail global des Soins de longue durée, joint en tant que document 2 et résumé ci-dessous. Des 84 mesures contenues dans le plan de travail global, 18 ont été appliquées, 43 sont en cours et 23 n'ont pas encore été appliquées. La majorité des mesures qui n'ont pas encore été appliquées concernent la planification budgétaire à plus long terme, les relations du travail et les négociations collectives, une expertise externe ou elles ont seulement récemment été intégrées dans le plan de travail global à la suite de l'examen indépendant.

### L'examen indépendant

Le rapport final de M. Fougère, « Maisons de soins de longue durée : examen par un tiers indépendant », comporte une évaluation exhaustive des quatre foyers de la Ville. L'examen « a surtout porté sur les secteurs dans lesquels il faut être le plus attentif afin de réduire le plus possible les risques », et le rapport souligne qu'il « faut analyser les constatations dans leur intégralité ».

L'examen indépendant a révélé qu'il y avait à la fois nécessité et désir de changement transformateur au sein du programme de soins de longue durée de la Ville. Il énumère les facteurs d'influence qui compromettent la capacité de la Ville à maintenir et à améliorer la qualité des soins, et il formule des recommandations réalisables ainsi que des plans de mise en œuvre de haut niveau visant à atténuer les futurs incidents d'abus, de négligence et de non-dénonciation.

L'examen indépendant a révélé que, par rapport à d'autres foyers à but non lucratif de l'Ontario, les résidents des foyers de la Ville reçoivent 18 minutes de moins de soins infirmiers et personnels par résident par jour, et l'on convient généralement que davantage de préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) et plus de formation et d'engagement direct des PSSP dans la planification des soins constituent une priorité élevée. Le rapport d'examen indépendant formule plusieurs recommandations relatives à la dotation et à l'embauche, à la formation, aux horaires et à la rotation du personnel, de même qu'à la direction et au leadership en matière de ressources humaines. La Ville est d'accord avec les objectifs de ces stratégies, y compris le besoin urgent d'embaucher 35 PSSP additionnels, mais elle reconnaît également qu'il faudra discuter des stratégies avec le personnel et les syndicats de la Ville pour déterminer les meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs dans le cadre des conventions collectives et du contexte global des ressources humaines et du budget. Elle souligne aussi que le nombre de changements ayant touché les postes de haute direction entre 2015 et 2017, soulevé par le rapport d'examen, constituait une situation ponctuelle plutôt qu'un problème systémique.

Le rapport d'examen indépendant recommande également que la Ville étudie l'amalgame des résidents de ses foyers avant d'en accepter d'autres. Le personnel comprend cette recommandation, mais il sait aussi que le RLISS de Champlain doit pouvoir placer les personnes au foyer qui pourra leur prodiguer les soins les plus adéquats. Refuser l'admission d'une personne dont le placement est recommandé constituerait un changement dans les pratiques et la philosophie de la Ville. Une autre recommandation propose de réduire le nombre de secteurs sécuritaires de traitement de la démence. Le personnel estime que ces recommandations doivent faire l'objet de discussions avec le RLISS, et il se concentrera sur la mise en œuvre des autres stratégies visant à ce que chaque résident reçoive des soins de qualité de la part d'un nombre adéquat d'employés dévoués, bien formés et bien appuyés.

Étant donné le profil des résidents des foyers de la Ville, le rapport d'examen établit la nécessité de donner au personnel et aux familles un enseignement plus spécialisé en démence. Le personnel estime qu'il s'agit là d'une initiative importante, et il invitera aussi les résidents non atteints de démence à profiter de cette formation. On doit accorder plus d'attention aux communications en général, comme le soulignaient d'ailleurs les examens des plans de conformité et de la rétroaction.

L'examen constate que le budget annuel de 350 000 dollars pour l'équipement des quatre foyers est insuffisant et qu'il faut investir davantage dans le remplacement d'équipement arrivé au terme de son cycle de vie et établir un plan décennal d'immobilisations. Il observe aussi que la conception de certains secteurs résidentiels est désuète et difficile à moderniser. Le personnel se penchera sur cette question lors de l'élaboration du plan décennal d'immobilisations. En outre, l'examen appuie la mise en œuvre d'une nouvelle technologie pour les soins offerts aux résidents et recommande l'élaboration d'un plan décennal des technologies.

Le rapport note par ailleurs une baisse du nombre d'heures de bénévolat entre 2015 et 2017 et suggère que les bénévoles soient surtout affectés aux heures de repas et aux périodes de changement de quart. Le personnel souligne que les foyers de la Ville ont un solide programme de recrutement de bénévoles et que plus de 600 bénévoles sont à l'œuvre. Le personnel déterminera des moyens d'améliorer le recrutement de bénévoles à affecter surtout aux repas, aux changements de quarts et à des programmes innovants.

Le rapport recommande la création d'un conseil d'administration des soins de longue durée qui relèverait du Comité des services communautaires et de protection, afin d'améliorer la gestion de la qualité et des risques dans les foyers au niveau de la gouvernance. Il propose que le conseil se compose de deux membres du Conseil municipal et de six citoyens possédant les compétences requises pour assurer la surveillance de la qualité, des risques, des finances et de la réglementation pour les services de soins de longue durée de la Ville. Le personnel propose que cette recommandation soit soumise à l'Examen de la gouvernance 2018-2022, comme toutes les recommandations relatives à la gouvernance.

#### Plan de travail global sur les soins de longue durée

Le plan de travail unifié sur les soins de longue durée, ci-joint à titre de document 2, a été élaboré pour réduire les écarts dans les services de soins de longue durée de la Ville, écarts observés par les quatre examens externes réalisés au cours des neuf derniers mois : les plans de conformité approuvés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, les deux vérifications du Vérificateur général, un « Examen de la gestion des médicaments dans les foyers de soins de longue durée », une enquête sur le signalement d'un incident à un foyer de soins de longue durée de la Ville

d'Ottawa, le rapport final de Greg Fougère « Maisons de soins de longue durée : examen par un tiers indépendant » et la Rétroaction à l'exercice étendu de l'Engagement des intervenants entrepris à la fin de l'automne 2017.

Le plan de travail unifié cerne cinq grands domaines d'intérêt : la dotation en personnel, l'amélioration de la qualité, l'infrastructure, la communication et la prestation de soins et de services aux résidents. Ce plan fournit un portrait du travail entrepris, nomme la source des recommandations et indique le degré d'avancement de la mise en œuvre. Il s'appuiera sur plusieurs sous-plans formulant des mesures plus détaillées et des cibles d'achèvement plus précises.

La mise en œuvre de la plupart des initiatives et stratégies peut se faire sans financement additionnel. Par contre, des fonds supplémentaires pour les nouveaux employés et les investissements en immobilisations requis seront nécessaires pour atténuer le risque au chapitre de la qualité des soins prodigués dans les foyers de la Ville.

Comme nous l'avons dit plus haut, des 84 recommandations du plan, 18 ont été appliquées, 43 sont en cours d'application et 23 sont à appliquer. La majorité des mesures non encore entreprises demandent une planification budgétaire à long terme, doivent tenir compte des relations de travail et de la négociation collective, exigent des compétences externes ou viennent d'être intégrées dans le plan de travail unifié découlant de l'examen indépendant.

Les points saillants des mesures de haut niveau relatives à chaque domaine d'intérêt sont décrits ci-dessous.

### **Dotation en personnel**

Tous les examens externes ont reconnu la dotation en personnel comme un enjeu important. Par rapport à d'autres foyers à but non lucratif de l'Ontario, la Ville accuse un déficit de 18 minutes par jour quant au nombre moyen de minutes de soins infirmiers et personnels par résident. Cette lacune ajoute au risque pour les résidents et influe sur le sentiment d'être plus ou moins bien soigné. Comme nous l'avons indiqué plus haut, le personnel appuie la recommandation de l'examen indépendant visant à ajouter 35 PSSP à la Direction des soins de longue durée. Le personnel est aussi sensible aux

recommandations concernant les modifications à apporter au programme d'embauche, de sélection, d'orientation et d'éducation. M. Fougère estime que le nouveau personnel exercera sur le budget de fonctionnement de 2019 une pression de l'ordre de 2,3 millions de dollars. Le personnel étudiera les autres suggestions de l'examen indépendant au sujet de la nécessité de nouveaux postes précis, en discutera avec le personnel et les syndicats touchés et fera rapport du résultat de son étude dans le cadre du processus budgétaire de 2019 ou dans la mise à jour qu'il présentera au Comité et au Conseil sur les progrès du personnel dans l'exécution du plan de travail unifié.

Le nouveau programme de sensibilisation aux mauvais traitements a été mis en œuvre, tout comme la formation sur la supervision. Les autres modules de formation sont en cours d'élaboration ou le seront d'ici peu.

### **Amélioration de la qualité**

On a identifié plusieurs pistes d'amélioration des processus dans les domaines de la planification des soins, de la supervision, de la gestion des médicaments, des rondes de la direction, du suivi de la vérification, de la gestion des stocks, de la consignation des incidents, de l'entretien ménager et des repas. Aussi, la Ville consulte l'Hôpital Royal Ottawa pour connaître les pratiques exemplaires de désamorçage, qui serviront à l'élaboration d'un plan d'action aux fins de l'amélioration.

De même, le processus de plainte est actuellement examiné, et les améliorations qui en découlent seront communiquées aux résidents, aux familles, aux amis, aux bénévoles et au personnel.

### **Infrastructure**

Comme le mentionne le rapport d'examen indépendant, le budget annuel des dépenses en immobilisations de 350 000 dollars ne suffit pas à répondre aux besoins de plus en plus complexes des résidents. Il manque actuellement 1,2 million de dollars pour remplacer l'équipement parvenu au terme de son cycle de vie, tels des lits, des appareils de levage et des baignoires thérapeutiques. Ce montant ne comprend pas les fonds nécessaires aux rénovations, aux réparations ou à la modernisation des immeubles.

En outre, le système automatisé d'information sur les soins aux résidents subit une mise à niveau, et la seconde phase (portant sur la vérification du personnel autorisé à administrer des médicaments et sur d'autres améliorations) sera déployée l'an prochain.

Le personnel évalue à environ 1,5 million de dollars le montant qu'il faudra, de 2018 à 2020, pour les dépenses en matériel et en logiciel, en formation et en développement du WiFi pour soutenir le registre de documentation aux points de service, et le registre électronique d'administration des médicaments.

Dans le cadre du Rapport d'étape sur le budget de fonctionnement et d'immobilisations du T1 de 2018 (ACS2018-CSD-FIN-0009), qui sera étudié par le Comité des finances et du développement économique le 1er mai 2018, la trésorière municipale recommande que 1 million de dollars servent à financer les projets urgents de remplacement d'équipement et de mise à niveau technologique pour les Soins de longue durée, projet faisant l'objet d'un apport financier ponctuel de la part du gouvernement provincial.

Avant le processus d'établissement du budget préliminaire de 2019 et le prochain plan financier à long terme des programmes financés par les taxes, le personnel préparera des plans décennaux de dépenses en immobilisations et en technologie.

### **Communication**

La rétroaction des intervenants, l'examen indépendant ainsi que le vérificateur général ont formulé plusieurs recommandations précises visant à améliorer la communication. Le plan de communication a été dressé, et l'élaboration de bulletins sur divers sujets, d'occasions de rétroaction et de séances d'information pour les familles est en cours ou le sera d'ici peu. Le site [ottawa.ca](http://ottawa.ca) sera mis à jour en réponse à certaines demandes des intervenants.

De plus, un modèle normalisé pour les rapports verbaux de changement de quart de travail sera créé et mis en œuvre. On améliorera la communication concernant le signalement des problèmes du personnel et leur transmission aux échelons supérieurs.

### **Prestation des soins et des services aux résidents**

On a déjà mis en place les améliorations recommandées dans les plans de conformité quant aux soins aux résidents. Un cardex a été constitué avec les résidents et les familles, et il est affiché pour la consultation rapide des PSSP. Les familles ont fourni des renseignements relatifs à la planification des soins afin que les besoins culturels des résidents – sur les plans de la langue, de la religion et des préférences alimentaires par exemple – soient compris. Des tableaux de pictogrammes sont en cours de création à l'intention des résidents atteints de démence, pour les aider à exprimer les soins dont ils ont besoin, et, avec l'aide des familles, le personnel apprend des mots et des expressions clés dans la langue des résidents. Les bénévoles et le personnel ont été sondés sur leurs compétences linguistiques et leur volonté d'aider les résidents qui ne parlent ni l'anglais ni le français.

D'autres mesures sont ou seront développées. Le personnel examinera l'horaire des bains pour déterminer comment il peut offrir aux résidents un choix fondé sur le genre; cette mesure sera appliquée dès que possible. Le personnel mettra au point un processus d'examen des tableaux de service pour trouver des moyens d'affecter des employés à la constance des soins, mettre en œuvre un projet pilote de PSSP suppléants à temps plein pour soutenir la régularité du personnel et élaborer, pour chaque unité, des descriptions de programmes énumérant les soins et les services à assurer.

### **Prochaines étapes**

Les résidents, les familles, les amis, les bénévoles et le personnel ont participé sans réserve aux quatre examens externes. Bien que la satisfaction des résidents demeure grande (entre 80 % et 99 % dans les quatre foyers), il est clair qu'il faut apporter des changements pour s'assurer que la qualité des soins continue d'être adaptée aux besoins des résidents et de leurs familles.

À court terme, le personnel se concentrera sur la mise en œuvre des plans de travail détaillés en accordant la priorité à la dotation en personnel, à la formation, au remplacement d'équipement et aux améliorations technologiques nécessaires. Les intervenants seront tenus au courant des changements et des améliorations au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

L'avancement du plan de travail unifié sera communiqué au Comité et au Conseil après l'adoption du budget de fonctionnement et d'immobilisations de 2019.

### **RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES**

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée au présent rapport.

### **CONSULTATION**

La première phase de l'examen a donné lieu à des consultations auprès des groupes suivants :

- Résidents des foyers de soins de longue durée
- Membres des familles des résidents des foyers
- Bénévoles des foyers
- Personnel de la Ville, en soins de longue durée ou autre
- Gestionnaires des foyers de soins de longue durée
- Syndicats – IPPM et section locale 503 du SCFP
- Personnel du ministère
- Représentants du secteur des soins de longue durée
- AdvantAge Ontario (représentants du secteur des soins de longue durée)

### **COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS**

Le présent rapport n'a pas été examiné par les comités consultatifs.

### **RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES**

Aucune répercussion de nature juridique n'est associée à l'examen du présent rapport par le Comité et le Conseil. Comme nous l'avons dit plus haut, et selon la décision du Conseil, le personnel respectera les conditions des conventions collectives en vigueur et collaborera avec les syndicats respectifs afin que des décisions soient prises en conséquence.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES**

Les risques ont été signalés au cours de l'examen par un tiers indépendant. Par sa conception, le plan de travail en cours d'exécution vise à diminuer les risques autant que possible.

## **RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**

Comme l'indique le rapport, le service des finances recommande que, dans le cadre du Rapport d'étape sur le budget de fonctionnement et d'immobilisations du T1 de 2018 (AC2018-CSD-FIN-0009), qui sera étudié par le Comité des finances et du développement économique le 1er mai 2018, 1 million de dollars servent à financer les projets urgents de remplacement d'équipement et de mise à niveau technologique pour les Soins de longue durée, projets faisant l'objet d'un apport financier ponctuel de la part du gouvernement provincial. Les autres demandes seront présentées dans le cadre du processus d'établissement du budget préliminaire de 2019.

## **RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ**

Aucune répercussion sur l'accessibilité n'est associée au présent rapport.

## **PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL**

Le présent rapport a des répercussions directes sur les priorités que sont les collectivités saines et bienveillantes, l'excellence des services, la gouvernance et la prise de décisions.

## **DOCUMENTS À L'APPUI**

Document 1 : Résumé du rapport d'examen par un tiers indépendant

Document 2 : Plan de travail unifié sur les soins de santé de longue durée

## **DISPOSITION**

N/A